



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de St Just en Chaussée
Commune de Noroy

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2019

Président : Pierre Wellecan, Maire

Présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de Pascal LAMOTTE

Secrétaire de séance : Daniel KUZNIEWICZ

1/ Vote des subventions aux associations 2019

SOUVENIR FRANÇAIS	35.00
ASDAPA	35.00
ANCIENS COMBATTANTS	320.00
SECOURS CATHOLIQUE	100.00

2/ Vote du compte de gestion 2018

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent en 2017	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Fonctionnement	193 522.93	39127.83	209 803.18
Investissement	-26 299.96	17919.83	-8 380.37
Résultat global	167 222.97	- 16565.51	201 422.81

3/ Vote du compte administratif 2018

Le doyen d'âge (Monsieur KUZNIEWICZ Daniel) donne lecture des comptes de la Commune pour 2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte administratif 2018 conforme aux comptes de gestion du receveur municipal qui font apparaître le résultat suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent en 2017	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Fonctionnement	193 522.93	39 127.83	209 803.18
Investissement	-26 299.96	17 919.59	- 8 380.37
Résultat global	167 222.97	-16 565.51	201 422.81

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

Le résultat global à la fin de l'exercice 2018 est 201 422.81€ qui seront repris pour alimenter le budget primitif 2019 au 002 en excédent reporté. Au 001 le montant à reporter sera de 8 380.37 en besoin de financement en dépense d'investissement. Au 1068 un titre de 8 380.37 sera établi.

4/ Affectation des résultats

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement doivent faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal. Les reports se feront ainsi au budget primitif de 2019 :

FONCTIONNEMENT au 002	INVESTISSEMENT au 001
201 422	- 8 381

Un titre de recette sera fait au 1068 pour 8380.37 euros.

5/ Vote des taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal décide de voter les taux comme suit :

Taxe d'habitation	22.67 %
Taxe Foncière (bâti)	26.21 %
Taxe Foncière (non bâti)	55.12 %

Les taux restent inchangés par rapport à 2018.

6/ Vote du budget 2019

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2019 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	395 192	15 481
DEPENSES	395 192	15 461

7/ Encaissement de chèques

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser 2 chèques de remboursement envoyés par la société Orange (15.28 € et 16.21 €)

8/ Questions diverses

- *KUZNIEWICZ Daniel : Demande s'il peut faire réaliser des devis pour réparer la structure des barres d'étiement sur la place communale qui est cassée. Une barre métallique ne tient plus, par précaution elle sera retirée en fin de séance.
- *GORET Valérie : Demande le débroussaillage derrière son habitation le long du chemin il y a des orties.
Demande aussi pour curer le fossé.
Signale que la plaque d'égout dans sa rue est bancal.
- *PHLYPO Cédric : Demande des nouvelles des travaux prévus de réfection du mur du bâtiment technique donnant chez le voisin de la mairie.
- *WELLECAN Fabienne : Demande s'il y a des nouvelles par rapport aux observations lors de la dernière réunion relatives au non-respect des arrêts des véhicules aux panneaux STOP et la mise en place de radar de stop. Réponse : le projet est toujours à l'étude.
- *HURTREL Céline : Rappelle de prévoir de la peinture pour refaire la signalisation au sol qui s'efface au niveau des panneaux STOP.